

Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2024/006

Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....
EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

**Arrondissement de
BESANCON**

Séance du 18/03/2024

Canton de Besançon 1

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de mars, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Émile BOURGEOIS Maire, en session ordinaire.

Nota – le Maire certifie que la convocation a été faite le 13/03/2024 et que le nombre des membres en exercice est de dix neuf.

Présents :

Mmes GILLET, DELESSARD, SIMON BOUVRET, DUBOIS, BORRINI, PRALON (à partir des questions diverses), SANDER, LECLERC, TANNIERES ;
MM. BOURGEOIS, BAULIEU, MOUTON, HENRIOT, COUDRY, LORY, DUMORTIER, HOUSSIN, LAPOUGE.

Absents excusés : François PONS donne pouvoir à Damien LAPOUGE.

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Madame Martine DELESSARD, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

LANCEMENT D'UNE CONSULTATION « FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE » POUR LA CANTINE SCOLAIRE

Rapporteur : Martine DELESSARD

Le marché de fourniture de repas en liaison froide pour la cantine du groupe scolaire de Franois arrivant à échéance le 31 juillet 2024, monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de lancer une consultation pour le choix d'un prestataire.

La durée du marché à conclure est fixée à 1 an, renouvelable 2 fois maximum par reconduction tacite.

Les marchés à conclure sont des marchés à bons de commande dont les montants totaux annuels seront déterminés par application aux prix unitaires contractuels des quantités effectivement livrées. Le montant annuel estimatif pour ce marché est de 66 000,00€ HT

Publié le 20 mars 2024

Envoyé en préfecture le 20/03/2024

Reçu en préfecture le 20/03/2024

Publié le

ID : 025-212502587-20240318-2024008-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de lancer une consultation, selon la procédure adaptée, pour la fabrication et la livraison de repas en liaison froide pour la cantine du groupe scolaire de Franois

Fait et délibéré, le 18 mars 2024

Le Maire,

Émile BOURGEOIS.

